



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2012**

**Délibération N°**

**Date de convocation : 30 novembre 2012**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille douze, le 12 décembre 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.**

**Etaient présents** (55 titulaires et 3 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caulley  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honniechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

Maryse BASQUIN	Maryline GODIN	Joseph MODARELLI
Dominique BEAUDUIN	Jean-Pierre MAILLARD	Serge SIMEON
Marie-Chantal TRANCHANT	Christiane MARANDE	Marc DUFRENNE
Marcel WAXIN	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Louis COQUELLE(S)
Jean-Félix MACAREZ	Bernard POULAIN	Edith MENTION(S)
Gérard DEVAUX	Lilianne RICHOMME	Michel HENNEQUART
Lionel BASIN	Sandrine TRIOUX	Francis GOURAUD
Jacques OLIVIER	Serge WARWICK	Jacky DUMINY
Paul SOUPLY	Alain GOETGHELUCK	Daniel BLAIRON
Michel LEDUC	Jean-Marc RAMETTE(S)	Augustine NOIRMAIN
Gérard LENOBLE	Gilles PELLETIER	Jean-Pierre RICHEZ
Jacques LESNE	Bernard PLET	Daniel CATTIAUX
Didier MARECHALLE	Bertrand LEFEBVRE	Jean-François DEFAUX(S)
Thierry WALEMME	Jean-Louis CAUDRELIER	Henri QUONIOU
Philippe DUCROUX	Bernard LECOLIER	Jean-Marc DOSIERE
LILIANE ADAM	Charles BLANGIS	Jean-Paul CAILLIEZ
Gérard BEZIN	Sylvie DECRESSIONIERE	Marie-Hélène DUEZ
Didier BONIFACE	Michaëlle LEGRAND	Daniel FIEVET
Gérard BOURY	Bruno MANNEL	
Guy BRICOUT	Cécile MERCIER	

**Membres excusés** (10) : Hubert DEJARDIN, Jean-Michel COUTURIER, Peggy SZOPA, Alain RIQUET, Bernard VERMEIL, Pierre LAUDE, Jacques LERICHE, Véronique NICHAISE, Stéphane JUMEAUX, André-Marie FORRIERRE

**Membres absents** (8) : Dominique LAMOURET, Agnès BERANGER, Jean WECXSTEEN, Serge LEULIETTE, Isabelle PIERARD, Michèle BRULANT, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEBVRE

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

Arrivée de Monsieur Bruno MANNEL à 18h25

## SUPPRESSION DE POSTES

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 24 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du CTP recueilli lors de sa séance du 12 octobre 2012,

Considérant que, suite à la création de postes d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe, il convient de procéder à la suppression de 2 postes d'adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe,

Après en avoir délibéré,

Supprime 2 postes d'adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 13 décembre 2012 et de la publication  
Le 13 décembre 2012

Pour expédition conforme  
Caudry, le 13 décembre 2012

Vu,

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX

Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

Gérard DEVAUX

### IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.